



## Filière sociale : enfin une audience ministérielle

Après plusieurs mois d'attente et un incessant rappel auprès du ministère, l'intersyndicale unitaire de la filière sociale a été reçue mardi 16 novembre par le directeur de cabinet de Jean-Michel Blanquer, en présence de deux membres du cabinet et de représentants de la DGRH, DGESCO et Direction Numérique. L'audience a débuté avec des remerciements spécifiques à notre profession et la conscience exprimée du travail effectué depuis 2 ans.

Lors de cette audience, les OS ont rappelé leurs revendications adoptées pour l'ensemble des services dans une plateforme commune portant notamment sur la création massive et urgente de postes, l'amélioration des rémunérations des non titulaires, le dégel du point d'indice, la revalorisation des grilles indiciaires pour un alignement sur la grille A type, le bénéfice de la prime REP+ , l'augmentation du taux de promotion afin que chaque agent puisse dérouler sa carrière sur les deux grades jusqu'au grade sommital, la réouverture de la liste d'aptitude aux ex assistants sociaux principaux, le remboursement de tous les déplacements engagés, la dotation en matériel téléphonique et informatique.

Les représentants du ministère ont mis en avant la création de 50 postes d'assistants de service social et d'infirmières sans en préciser la répartition. Quelle qu'elle soit, c'est largement insuffisant au regard des besoins du SSFE et cela ne tient pas compte des besoins des autres services. Aucune précision non plus sur le taux de promotion pour les 3 prochaines années qui doit être publié très prochainement.

En réponse à nos revendications, le ministère s'est engagé à :

- Redonner sens aux missions des services sociaux au regard de la contribution du ministère aux politiques sociales interministérielles dans le respect des valeurs du travail social
  - Améliorer les conditions de travail : réunir un groupe de travail sur le bâti scolaire, doter es personnels en matériel informatique, améliorer les modalités de remboursement des frais de déplacements
  - sur l'insistance de la délégation, Réexaminer le problème du non versement de la prime REP+ dans la plupart des académies.
  - Interroger les perspectives de carrière au niveau interministériel : taux de promotion, recrutements
- En définitive, peu de concret et beaucoup de déclarations d'intentions !

Cela fait pourtant des mois que l'intersyndicale interpelle le ministère sur tous ces sujets, en faisant notamment le lien avec les travaux du ministère des Solidarités sur les problématiques de la filière du travail social. il est urgent d'obtenir des avancées et notre ministère doit œuvrer dans le champ de ses compétences pour cela.

Le ministère prévoit une nouvelle rencontre sur le même format avec la présence de la conseillère technique ministérielle.

Quoi qu'il en soit, l'intersyndicale ne se contentera pas des déclarations d'intentions du Ministère ; c'est pourquoi la plateforme commune à toutes les OS continuera à porter l'ensemble de ses revendications jusqu'à obtenir satisfaction.